

Fiche réflexes L1/Départementale

1. Joueur

- **Communication**

- Aucune communication entre joueurs ou entre joueurs et spectateurs n'est autorisée. En cas de nécessité d'une telle communication (notamment pour des enfants), elle pourra avoir lieu avec accord et en présence de l'arbitre.
- Les seules communications autorisées sont avec le capitaine ET DOIVENT SE FAIRE EN PRÉSENCE DE L'ARBITRE (Article 7.6 page 77 du L.A.*);
- La communication entre un joueur et son capitaine est strictement restreinte à l'opportunité de faire, accepter ou refuser une proposition de nullité, d'abandonner ou à une mise au point sur la situation de match, AUCUN COMMENTAIRE SUR LES POSITIONS N'EST TOLÉRÉ. (Article 7.7 page 77 du L.A.* + Article 8 du R01**)

- **Position dans la salle**

- Aucun joueur ou capitaine ne doit rester debout derrière l'équipe adverse (Article 7.5 page 77 du L.A.*);
- Toute personne regardant une partie doit se tenir à une distance raisonnable de l'échiquier et des joueurs.

2. Capitaine

- **Rôle du capitaine**

Les points suivants sont une simplification du mémo de l'arbitre : https://www.echecs.asso.fr/Actus/16153/MEMO_Capitaine_Interclubs.pdf

- Avant le match, le capitaine doit préparer sa feuille de match et la remettre à l'arbitre au plus tard 15 minutes avant le début de la rencontre (si besoin, un joueur de l'équipe peut remettre la feuille de match à la place de son capitaine);
- Pendant la rencontre, le capitaine est le seul à pouvoir communiquer avec ses joueurs, TOUJOURS EN PRÉSENCE DE L'ARBITRE, pour les conseiller sur l'opportunité d'offrir, d'accepter ou de refuser une proposition de nullité, sur l'opportunité d'abandonner, sur la situation du match, à condition de ne faire AUCUN COMMENTAIRE SUR LA POSITION SUR L'ÉCHIQUIER;
- A la fin de la rencontre, le capitaine vérifie le bon remplissage de la feuille de match et la signe.

- **Recours en cas de désaccord**

- En cas de constat d'infraction ou d'irrégularité, les capitaines plaignants sont fondés à rédiger une réclamation consignée au dos du Procès-verbal et contresignée par les deux capitaines d'équipe et par l'arbitre. Les deux capitaines d'équipe ne pourront pas refuser d'apposer leurs visas écrits, mais pourront le compléter brièvement par des réserves sur le même document. Ceux-ci ont alors 48 heures pour poster par lettre recommandée ou par tout moyen permettant d'obtenir un avis de réception, un complément détaillé en plainte ou en défense envoyé à la direction de groupe ou à la direction de la compétition. Tous les directeurs ou directrices ont le statut de "direction de la compétition". (Citation de l'article 7.1 du R01**)

* L.A. : Livre de l'Arbitre : <https://dna.fchecs.fr/reglements/livre-de-larbitre/>

** R01 : Règles générale de la FFE : https://www.echecs.asso.fr/Actus/2864/R01_2026_27_Regles_generales.pdf

3. Arbitre

- **Nomination de l'arbitre**

- Un arbitre doit obligatoirement être désigné pour chaque match;
- Il est préférable que l'Arbitre désigné soit titulaire d'un titre d'Arbitre Fédéral. A défaut, tout détenteur d'une licence A peut officier en tant qu'arbitre lors d'un match de Ligue 1/Départementale;
- L'arbitre peut être un joueur de la rencontre;
- On ne peut pas être arbitre et capitaine d'une rencontre.

- **Rôle de l'arbitre**

Les points suivants sont une simplification du mémo de l'arbitre : https://www.echecs.asso.fr/Actus/16153/MEMO_Arbitre_Interclubs.pdf

- Avant le début de la rencontre l'arbitre reçoit les feuilles de match;
- Il vérifie que chaque joueur de la rencontre est bien détenteur d'une licence A;
- Il vérifie le placement des pièces ainsi que le réglage des pendules;
- En lançant la partie, il rappelle la cadence ainsi que l'interdiction stricte de tout appareil électronique (téléphone, casque audio, écouteurs sans-fil, montre connectée ...) qui devront donc être éteints et placés dans un sac qui restera à la table pendant l'intégralité de la partie;
- Pendant la partie, il interviendra en cas de besoin sur les parties;
- Au cours de la rencontre, quand une partie se termine, il reporte le score sur la feuille de match;
- A la fin de la rencontre, il s'assure que la feuille de match est bien signée par les 2 capitaines et la signe lui aussi;
- Après la rencontre, il s'assure que le résultat soit poster sur le site fédéral (par lui-même ou une autre personne du club).